

# Conditions Générales de Collaboration – Authentik-S.ch

## 1. Visibilité obligatoire du partenariat

Chaque partenaire s'engage à mettre en avant la collaboration avec Authentik-S sur Instagram, en créant une Story à la une intitulée "Partenaire", et en y ajoutant l'image officielle envoyée par Authentik-S afin de mettre clairement en évidence la collaboration.

 Cette mention "Partenaire" en Story à la une est obligatoire pour faire partie de la plateforme Authentik-S.

## 2. Prestations offertes

Chaque partenaire s'engage à **offrir une prestation découverte gratuite** de son choix à **deux nouvelles clientes Authentik-S** (soit **une prestation par cliente**).

Cette prestation doit être **représentative de votre savoir-faire** et détermine le **pack correspondant** :

 **Pack Éclat** → pour les prestations d'une **valeur inférieure à 100 CHF** (soins, beauté ou bien-être)

 **Pack Prestige** → pour les prestations d'une **valeur supérieure ou égale à 100 CHF**

 **Pack Intuition** → pour les **prestations spirituelles ou énergétiques**, sans notion de valeur fixe

 Le but est de permettre aux clientes de **découvrir votre univers** tout en maintenant une **cohérence équilibrée entre toutes les partenaires**.

## 3. Accueil et professionnalisme

Chaque partenaire s'engage à **accueillir les clientes Authentik-S avec bienveillance, respect et professionnalisme**.

Les clientes doivent bénéficier du **même service, des mêmes horaires et de la même qualité de prestation** que toute autre cliente payante.

L'expérience vécue doit refléter **l'image positive et sérieuse d'Authentik-S**, afin de garantir la satisfaction des clientes et la crédibilité de la plateforme.

## 4. Prise de contact et réservations

Une fois le pack réservé par la cliente sur **Authentik-S.ch**, la plateforme contacte directement la **prestataire par WhatsApp** pour lui transmettre le **nom de la cliente**. Ensuite, la cliente peut à son tour **prendre contact avec la prestataire** afin de convenir ensemble de la **date et de l'horaire du rendez-vous**.

🎯 Ce fonctionnement permet de **faciliter la communication**, d'éviter les malentendus et d'assurer une **organisation fluide** entre la cliente et la partenaire.

## 5. Annulations

Toute **annulation effectuée par la cliente moins de 24 heures avant le rendez-vous** est considérée comme **prestation effectuée**.

La prestataire doit simplement **informer Authentik-S** afin que la situation soit notée dans le suivi du pack.

Même en cas d'annulation ou d'absence d'une cliente, la **prestataire reste tenue d'offrir deux prestations au total**, conformément à son engagement initial (deux clientes Authentik-S).

Une **nouvelle cliente** pourra alors lui être attribuée par la plateforme.

🎯 Cette règle garantit l'équité entre les partenaires et le bon déroulement du concept Authentik-S.

## 6. Frais de gestion

Le montant payé par la cliente lors de l'achat de son pack (**CHF 29.90, CHF 39.90 ou CHF 59.90**) sert exclusivement à **couvrir les frais de gestion et de fonctionnement** de la plateforme Authentik-S.ch.

Ces frais comprennent notamment :

- la **maintenance du site**,
- la **mise à jour des pages partenaires**,
- la **promotion sur les réseaux sociaux**,
- et la **gestion des mises en relation** entre clientes et prestataires.

💡 Aucun versement n'est effectué à la prestataire, car la collaboration repose sur un **échange de visibilité** :

la partenaire offre deux prestations gratuites et, en contrepartie, **Authentik-S assure sa mise en avant** auprès d'un nouveau public.

## 7. Utilisation du logo et de l'image

En rejoignant la plateforme **Authentik-S**, chaque partenaire autorise l'utilisation de :

- son **logo**,
- son **nom commercial**,
- et les **visuels transmis ou présents sur ses réseaux** (photo de profil, image de l'institut, etc.)

Ces éléments peuvent être utilisés par Authentik-S uniquement dans le cadre de la **promotion du partenariat**, sur :

- le site internet,
- les réseaux sociaux,
- ou tout support de communication officiel lié à la plateforme.

 Cette utilisation se fait toujours dans un **but valorisant et professionnel**, afin de mettre en avant la partenaire et son savoir-faire.

## 8. Conditions d'éligibilité des clientes

Si une cliente fréquente déjà votre institut, elle **ne peut pas acheter un pack Authentik-S** pour bénéficier d'une prestation gratuite chez vous.

L'offre est strictement réservée aux **nouvelles clientes**, c'est-à-dire à celles qui **n'ont jamais reçu de prestation** dans votre établissement auparavant.

 Cette règle garantit que les packs Authentik-S servent réellement à **faire découvrir de nouveaux talents** et à **attirer une nouvelle clientèle** pour chaque partenaire.

## 9. Validation de la collaboration

Chaque partenaire recevra un **contrat de collaboration Authentik-S** confirmant qu'elle a **lu et compris toutes les conditions** pour faire partie de la plateforme.

La signature électronique de ce contrat n'est **pas une obligation stricte**, mais elle permet d'attester de la **bonne compréhension du concept et des engagements mutuels**.

Il ne s'agit **pas d'un abonnement**, et **chaque partenaire reste libre de résilier la collaboration à tout moment**, sans justification ni frais.

 Ce document a pour seul but d'assurer une **collaboration claire, transparente et respectueuse** entre Authentik-S et ses partenaires.

## 10. Validation et statut “Partenaire Approuvée”

Après avoir accueilli **deux clientes Authentik-S** et respecté l’ensemble des conditions de collaboration, la prestataire obtient le **statut Partenaire Approuvée**.

- son **professionnalisme**,
- la **qualité de son accueil et de ses prestations**,
- et son **engagement envers la communauté Authentik-S**.

👉 Les **Partenaires approuvés** bénéficient d’une **visibilité prolongée sur la plateforme** et disposent d’une **page dédiée sur le site Authentik-S.ch**, comprenant :

- une **courte description** de leur activité,
- **plusieurs photos représentatives**,
- et les **liens vers leurs réseaux sociaux** pour permettre aux clientes de les suivre directement.

👉 En devenant **Partenaire Approuvée**, vous avez la possibilité de **prolonger votre visibilité à une année complète (au lieu de six mois)**

en achetant un **autocollant Authentik-S à CHF 5.–** directement sur notre site.

L’autocollant doit être **posé sur la porte de votre institut ou dans un endroit bien visible**, afin de signaler votre appartenance officielle à la communauté Authentik-S.



# AUTHENTIK-S

Beauté & Bien-Être en Suisse